

Restitution de données d'inventaire et de cartographie

Exemples de fiches habitats et espèces

Exemple 1 : Fiche de l'habitat « Récif » extraite du Docob du site de « Camargue » FR9301592



RECIFS



Habitat d'intérêt communautaire

NOM COMMUN LOCAL : EPAVES, RECIFS ARTIFICIELS ET ENROCHEMENTS

Typologie	Code	Libellé
EUR25 (habitat générique)	1170	Récifs
Cahiers d'habitats (habitat élémentaire)	1170-13	La roche infralittorale à algues photophiles
CORINE biotope	11.24	Zones benthiques sublittorales sur fonds rocheux

DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

En Camargue, les substrats durs sont représentés par des structures artificielles situés entre 0 et 30 m de profondeur telles que les enrochements, les épaves modernes et les récifs artificiels.

Ces substrats durs représentent des habitats dont l'hétérogénéité architecturale tranche avec l'homogénéité de la zone sédimentaire camarguaise. Ainsi ils sont révélateurs de la productivité de ces fonds.

Ils abritent une faune fixée intéressante avec des espèces remarquables comme la cigale de mer. Ils offrent également de multiples zones d'abris pour les poissons et sont fréquentés notamment par des espèces à haute valeur commerciale (lous, sars,...).

Epaves et récifs sont très exploitées par les pêcheurs et certaines pratiques illégales les fragilisent (chalutage, braconnage par des pêcheurs sous-marins).



DESCRIPTION DE L'HABITAT

Description et caractéristiques générales

- ✓ 100 Récifs artificiels de type sea-rocks (pyramides avec cavités) implantés en coude à l'entrée du golfe de Beauduc sur fonds meubles (sur les 400 implantés en 1988). Dimensions : 1,30 m de haut
Les récifs n'ont pas été implantés pour la majorité dans la position prévue (sont sur le flanc). Ils se trouvent à des profondeurs allant de 11 à 15 m. Leur fonction anti-chalut n'a vraisemblablement pas fonctionné.

- ✓ 17 épaves modernes de bateaux ont été géo-référencées par le SHOM (voir carte) et 4

inventoriées. Les plus grandes (Le Bartolo et le Louis) mesurent plus de 100 mètres de long. Elles se situent à des profondeurs allant de 5 m à 26 m. Les épaves les plus proches du rivage sont couvertes de moules, les plus éloignées semblent plus riches et poissonneuses.

- ✓ une grande partie du linéaire côtier est occupé par des épis, brise-lames et digues frontales présents entre 0 et environ 3 m de profondeur. Ils sont essentiellement situés à l'ouest sur la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer jusqu'au pertuis de La Fourcade puis à l'est de la pointe de Beauduc sur la plage de Faraman, au droit des Salins de Giraud. 113 ouvrages côtiers ont été recensés entre le Rhône vif et le Grand Rhône (Samat, 2007).
- ✓ On peut noter également :
 - la présence ponctuelle d'amas de blocs rocheux, surplus de l'endigage du port des Saintes-Maries-de-la-Mer, au large du village
 - des ruines de la Redoute des Saintes-Maries-de-la-Mer, gisant à 10 mètres de profondeur depuis 200 ans suite au recul du rivage (formant un amas rocheux sur une surface d'environ 100 m²).

Dans les secteurs peu profonds, ce sont les moules qui colonisent principalement ces structures (Faciès à *Mytilus galloprovincialis*). A partir de 10 mètres de profondeur, on peut observer des anémones (dont des espèces encroûtantes), des hydrides, des vers spirographes et des éponges, surtout dans la partie supérieure des substrats (faciès à *Eudendrium sp.*). Divers crustacés (petites cigales de mer) et des mollusques (moules, huîtres, pontes de calmars) sont également présents.

Les parties inférieures, proches de la vase et de sédiments fins en suspension sont surtout recouverte de gazons algaux.

Les épaves, riches en caches, abritent une faune ichtyologique importante (loups, sars, barbiers, congres...).

Répartition géographique

- ✓ Présent en Méditerranée sur toutes les côtes rocheuses naturelles et sur les substrats solides artificiels des côtes de Méditerranée.

Caractéristiques stationnelles et variabilité sur le site

Les enrochements se situent dans des zones sableuses entre 0 et 3 mètres de profondeur environ. La granulométrie est homogène sur l'ensemble des plages concernées et de l'ordre de 0.1 à 0.2 mm de diamètre médian (sables très fins). Cependant la fraction fine est plus importante à l'ouest (environ 5%) qu'à l'est (environ 1.5%).

Les récifs artificiels sont implantés entre 11 et 15 mètres de profondeur, à l'entrée du Golfe de Beauduc, sur un substrat essentiellement vaseux et en partie sur sable coquillé au nord ouest.

Les épaves modernes qui se situent à l'est de la pointe de Beauduc se trouvent en zones sableuses pour les plus proches du rivage et en zone sablo-vaseuse pour les plus profondes.

Physionomie et structure sur le site

Les enrochements sont principalement implantés perpendiculairement à la côte à l'ouest de la zone (Saintes-Maries-de-la-Mer) puis au droit du littoral de Faraman.

Les épaves sont présentes ponctuellement dans l'ensemble de la zone marine avec une plus forte concentration à l'est de la pointe de Beauduc.

Les récifs artificiels ont été implantés à l'entrée du golfe de Beauduc selon deux rangées séparées de 1000 m, et formant un « coude ».

Espèces végétales « indicatrices » de l'habitat

		Dernières observations
ALGUES	<i>Peyssonelia squamaria</i>	2008

Espèces animales « indicatrices » de l'habitat

		Dernières observations
SPONGIAIRES		
Eponge	<i>Suberites sp.</i>	2004, 2008
Eponge	<i>Dysidea avara</i>	2008
CNIDAIRES		
Anémone	<i>Actinia sp.</i>	2008
Anémone européenne	<i>Anemonia sulcata</i>	2004
Anémone solaire	<i>Cereus pedunculatus</i>	2008
Hydraire dendroïde	<i>Eudendrium sp.</i>	2008
Anémone encroûtantes	<i>Epizoanthus paxi</i>	2008
ANNELIDES POLYCHETES		
Spirographe	<i>Spirographis spallanzani</i>	2008
Serpule	<i>Pomaroceros triqueter</i>	2008
MOLLUSQUES		
Moules	<i>Mytilus galloprovincialis</i>	2008
Huitre plate	<i>Ostrea edulis</i>	2008
Huitre creuse	<i>Crassostrea sp.</i>	2008
Anomie pelure d'oignon	<i>Anomia ephippium</i>	2008
Doris géant	<i>Hypseledoris picta picta</i>	2008
Flabelline mauve	<i>Flabellina affinis</i>	2008
Poulpe	<i>Octopus vulgaris</i>	2006, 2007
Calmar	<i>Loligo vulgaris</i>	2008
CRUSTACÉS DECAPODES		
Balane	<i>Balanus sp.</i>	2008
Etrille	<i>Necora puber</i>	2008
Petite cigale de mer	<i>Scyllarus arctus</i>	2008
POISSONS		
Barbier	<i>Anthias anthias</i>	2008
Blennie ocellée	<i>Blennius pilicornis</i>	2008
Bogue	<i>Boops boops</i>	2008
Castagnole	<i>Chromis chromis</i>	2008
Congre	<i>Conger conger</i>	2008
Saupe	<i>Sarpa salpa</i>	2008
Tacaud	<i>Trisopterus luscus luscus</i>	2008

ETAT DE L'HABITAT SUR LE SITE

Distribution détaillée sur le site

Superficie : les récifs artificiels sont situés sur une zone de 700 ha (Superficie au 07 Novembre 2008)
Les enrochements concernent 130 ouvrages.

Localisation : limite externe du golfe de Beauduc pour les récifs ; est de la pointe de Beauduc entre 5 et 30 m pour les épaves modernes principales.

Valeur écologique et biologique

L'hétérogénéité architecturale de l'habitat constitué par ces substrats tranche avec l'homogénéité de la zone sédimentaire camarguaise. Cet habitat est un révélateur de la productivité de ces fonds. Il concentre un nombre important d'espèces fixées ou vagiles sur un espace réduit. On y trouve des espèces remarquables, notamment la cigale de mer. Il constitue également des abris pour la faune ichtyologiques avec des espèces inféodés aux cavités (congre, castagnole...) et également des espèces plus mobiles à haute valeur commerciale (loups, sars,...). Ce sont également des lieux de pontes (notamment pour le calmar). La valeur biologique de cet habitat est néanmoins variable en fonction notamment de la position du récif artificiel et de sa profondeur. Il faut également distinguer les récifs programmés et adaptés (type sea-rocks) des récifs littoraux (enrochements) ou des épaves.

Etat de conservation

Les sea-rocks sont globalement en mauvais état car le dépôt a été mal réalisé et beaucoup sont endommagés. Les épaves sont en partie dégradées du fait des chalutages illégaux dans la zone. Une faune abondante reste présente sur ces structures qui justifieraient pour certaines une mise en réserve.

Habitats associés ou en contact

- 1110 - Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine
- 1140 - Replats boueux ou sableux exondés à marée basse

Facteurs favorables/défavorables

- ✓ Le dépôt des récifs s'est fait de manière chaotique : de nombreux sea-rocks sont endommagés. De plus une grande partie est ensevelie par la sédimentation de la pointe de Beauduc.
- ✓ Les passages répétés des chalutiers dans le golfe de Beauduc endommagent les épaves
- ✓ La vente illégale de poissons issus de la pêche sous-marine sur les épaves entraîne une surexploitation halieutique.
- ✓ Les plaisanciers pêchent souvent sur ces épaves.
- ✓ Les enrochements littoraux ont une influence négative sur les habitats sableux en perturbant la dérive sédimentaire
- ✓ Les enrochements littoraux ont une influence négative sur les bancs de sable en modifiant la morphologie des fonds (désorganisation des bancs sableux) et sont défavorables à l'implantation des tellines.
- ✓ La cartographie et les inventaires réalisés en 2008 par le Parc permettent de mieux connaître ce type d'habitat.
- ✓ Le projet de création d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc pourrait permettre de préserver une partie de ces substrats.

Potentialités intrinsèques de production économique

Ces substrats sont très utilisés par les pêcheurs professionnels, notamment les récifs et épaves. Les épaves constituent également des zones pratiquées par les pêcheurs sous-marins.

GESTION DE L'HABITAT SUR LE SITE**Objectifs de conservation et de gestion de l'habitat**

- ✓ Mettre en place une gestion halieutique de la zone
- ✓ Sanctionner le chalutage illégal
- ✓ Créer une zone de réserve dans le golfe de Beauduc
- ✓ Favoriser le rôle de nurserie du golfe de Beauduc
- ✓ Suivre l'évolution des récifs et épaves
- ✓ tenir compte du bilan de cette expérience avant toute nouvelle implantation de substrat dur
- ✓ Mettre en protection les épaves les plus significatives de la zone
- ✓ Faire un inventaire plus détaillé de la faune et de la flore inféodées aux enrochements
- ✓ Tenir compte de l'habitat 1110 « Bancs de sable à faible couverture d'eau marine » (faciès à *Donax trunculus*) et de la pêche associée avant toute implantation d'ouvrages littoraux en enrochement et privilégier les méthodes alternatives ne modifiant pas la morphologie des fonds sédimentaires.

Mesures spécifiques de conservation ou de gestion préconisées

Liste des mesures envisagées pour cet habitat, telles que décrites par ailleurs dans le DOCOB. Indiquer si possible le chiffrage financier associé à chaque mesure ou action.

Mesures de nature contractuelle

Mesures de nature réglementaire

Autres (aménagement, travaux de restauration ou d'entretien, acquisitions foncières)

Indicateurs de suivi

Nombre d'espèces par type de substrat

Surface occupée par ce type d'habitat

Principaux acteurs concernés

PNR de Camargue, pêcheurs professionnels (tellines et petits métiers fileyeurs), plaisanciers, chasseurs sous-marins, communes, SYMADREM, arrondissement maritime des Bouches-du-Rhône, Affaires maritimes.

ANNEXES**Bibliographie**

BRL & CREOCEAN, 2003 - Diagnostic préalable pour une gestion halieutique dans la zone marine du PNR de Camargue - Parc naturel régional de Camargue, 134 p.

HELOIN Y., 2005 - Etude de Faisabilité d'une Aire Marine Protégée dans la zone marine du Parc Naturel Régional de Camargue - Parc naturel régional de Camargue, 133 p.

HELOIN Y., 2005 - Richesse biologique de la zone marine du Parc Naturel Régional de Camargue : Compilation de résultats obtenus entre 1955 et 2004 - Rapport Annexe à l'Etude de Faisabilité d'une Aire Marine Protégée dans la zone marine du Parc Naturel Régional de Camargue - Parc naturel régional de Camargue, 61 p.

MORANCY CONSEIL ENVIRONNEMENT / P2A DEVELOPPEMENT, 2008 - Plongées d'observations et inventaires qualitatifs sur des épaves, récifs artificiels et herbier de zostères de la zone marine du Parc naturel régional de Camargue - Parc naturel régional de Camargue, 53 p.

SAMAT O., 2007 - Efficacité et impact des ouvrages en enrochements sur les plages microtidales : le cas du Languedoc et du delta du Rhône. Thèse - CEREGE - 371 p.

SEMANTIC, 2008 - Cartographie des fonds marins du golfe de Beauduc et plongées d'interprétation (rapport de synthèse), 19 p.

VACQUIER C., 2007 - Inventaire de la macrofaune benthique du golfe de Beauduc en vue de l'élaboration d'un protocole de suivi biologique du littoral marin du PNR de Camargue (Université de la Méditerranée - Centre d'Océanologie de Marseille/CNRS) - Parc naturel régional de Camargue, 65 p.



Carte

Carte sur les habitats maritimes : Récifs artificiels et enrochements côtiers.

Relevés phytosociologiques

Renvoi vers le document contenant les résultats exhaustifs (description du relevé et listes d'espèces avec coefficient d'abondance dominance) des relevés phytosociologiques réalisés pour caractériser cet habitat.

Exemple 2 : Fiche et carte de l'espèce « Rollier d'Europe » extraite du Docob du site des Alpilles FR9301592

A231	CORACIAS GARRULUS ROLLIER D'EUROPE		
Taxonomie	Ordre des Coraciiformes, Famille des Coraciidés		
Enjeu local de conservation	Espèce à enjeu de conservation fort		
			
Source : J. CELSE, ECO-MED		Source : http://www.netfugl.dk	
STATUTS DE PROTECTION		STATUTS DE CONSERVATION	
Directive Oiseaux	Annexe 1	Monde	Near Threatened (IUCN, 2008)
Convention de Berne	Annexe 2	Europe	V (LR Europe)
Convention de Bonn	Annexe 2	France	R (LR France)
Convention de Washington	-	Région	AS (LPO, 2006)
Protection nationale	PN	Sources : UICN, liste rouge (LR), dire d'expert (DE)	
DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE			
<p>Entre 40 et 50 couples ont été localisés en 2008, principalement dans les zones agricoles situées au niveau des piémonts du massif. Quelques couples sont aussi présents au sein même du massif, fréquentant les espaces agricoles autour des mas. BERGIER (1980) signalait cette espèce comme étant très rare dans les Alpilles. Des informations plus récentes sur les cinq dernières années (F. TRON, comm. pers.) estimaient la population locale à environ 20 couples. Nous pouvons conclure, au regard des inventaires effectués durant cette étude, que soit cette espèce a été largement sous-inventoriée au cours des années précédentes, soit qu'il s'agit d'une augmentation locale, comme partout ailleurs en France, ce qui est le plus probable (F. TRON, comm. pers.). Cette augmentation est vraisemblablement corrélée à l'augmentation de la biomasse des proies principales de l'espèce (orthoptères) depuis la sécheresse 2003 (Y. BRAUD, comm. pers.).</p>			
DESCRIPTION GÉNÉRALE DE L'ESPÈCE			
Caractères morphologiques			
<p>De taille moyenne, sa posture et sa morphologie (ailes larges, tête et bec massifs) rappellent la silhouette du Choucas des tours (<i>Corvus monedula</i>). Sa coloration typique est majoritairement bleue turquoise, brun-roux sur le dos.</p> <p>En vol, l'image de l'aile est caractéristique : les rémiges noires contrastent avec le reste de l'aile et le corps turquoise. Aucun dimorphisme sexuel visuel évident n'est identifié.</p> <p>Les jeunes rolliers ne peuvent être confondus. La coloration générale brun-verdâtre à vert de gris est caractéristique.</p>			

Caractères biologiques

o Migration : Lors de la migration de printemps, les oiseaux sont souvent observés isolés, ou en groupe très restreints dès fin avril. En halte migratoire, ces oiseaux prospectent souvent une série de cavités, simulant un comportement territorial à l'approche de chacune d'elle avant de reprendre leur route. Ce comportement peut jouer un rôle de stimulation chez les reproducteurs et porter à confusion sur le statut de l'oiseau observé. Après la période de reproduction, on peut observer des rassemblements de rolliers en altitude, en dehors de la zone de nidification. Ce phénomène, connu aussi chez le Faucon crécerellette (*Falco naumanni*) est certainement lié à un besoin d'accumulation de ressources avant le départ en migration. Les jeunes oiseaux se regroupent en familles et restent une à deux semaines à proximité du site de reproduction avant de se déplacer progressivement vers les sites de regroupement prè-migratoires.

o Reproduction : Les oiseaux commencent leur reproduction à grands éclats de voix et de parades dès leur arrivée sur les sites de nidification. Le vol de parade est un vol piqué en "feuille morte" (balancement d'une aile sur l'autre) en émettant un cri roulé. Aucun matériau n'est apporté au nid, qui consiste en une cavité nue de belle taille. L'utilisation de nichoirs est fréquente. Les premières pontes sont déposées vers la troisième semaine de mai et les plus tardives début juillet (secondes pontes et pontes de remplacement), mais le pic se situe vers la première semaine de juin. La couvaison ne débute qu'à la ponte du troisième oeuf et dure 17 à 20 jours. Les éclosions sont asynchrones, un décalage de près d'une semaine avec les derniers poussins n'étant pas rare. Les poussins quittent le nid après une période de développement de 20 à 24 jours.

o Régime alimentaire : Insectivore, son régime alimentaire est constitué essentiellement de gros insectes, arachnides, scolopendres, scorpions, mais aussi de reptiles, micromammifères et batraciens. En Languedoc-Roussillon, la proportion de ces types de proies varie beaucoup en fonction de l'habitat fréquenté :

- près salés/phragmitaies = 60% batraciens (*Hyla* sp., *Rana* sp.), 20% arthropodes (*Lyristes* sp., *Cicada* sp., *Decticus* sp., *Tettigonia* sp.), 10% mammifères (*Soricidae*, *muridae*, etc.), et 10% autres.
- prairies sèches = 90% arthropodes (*Lyristes* sp., *Scolopendra cingulata*, *Cicada* sp., *Decticus* sp.), 10% reptiles (*Lacerta* sp., *Timon lepidus*, *Elaphe scalaris*, *Malpolon monspessulanus*, etc.).

Parmi les proies apportées aux poussins, notons la présence de Gastéropodes dont la coquille est l'élément recherché pour un apport de matière minérale.

o Phénologie : Cette espèce est migratrice.

Rouge : reproduction ; orange : dispersion post-nuptiale.

Caractères écologiques

o Sites de nidification : En période de reproduction, le comportement de chasse du Rollier et sa nature cavernicole imposent la présence de milieux ouverts vastes avec des postes d'affût et des cavités de nidification. Les éléments suivants du paysage sont donc recherchés : lisières de bois, ripisylve, haie, bosquet, arbre isolé, piquets ou pylônes, câbles aériens, mur avec infractuosités, terre, falaise meuble...

o Sites d'alimentation : Son comportement de chasse à l'affût depuis une branche haute, un fil électrique ou un poteau, puis piqué en rasant le sol, rappelle celui de la Chevêche d'Athéna (*Athene noctua*) ou d'une Pie-grièche (*Lanius* sp.). Il chasse essentiellement dans des milieux ouverts pourvus de perchoirs.

Pendant la période postnuptiale, les oiseaux se regroupent sur des milieux ouverts tels que

friches, prairies pâturées ou prairies de fauche, riches en ressources alimentaires (orthoptères, micromammifères, batraciens, etc.). Les plaines viticoles, les vergers, les cultures et les zones humides sont également visités.

o Sites d'hivernage : le Rollier se distribue essentiellement dans la moitié est de l'Afrique.

Répartition géographique

Au niveau mondial, le Rollier d'Europe occupe en nidification tout l'ouest et le sud de l'Europe, ainsi que la frange nord du Maghreb. Les deux principaux bastions sont la péninsule Ibérique, l'est des Balkans (Bulgarie, Roumanie) et la Turquie. Les importants effectifs d'Afrique du Nord sont mal connus. Il a disparu de plusieurs pays d'Europe de l'Est durant la dernière décennie.

En France, c'est toute la frange littorale méditerranéenne et le haut delta du Rhône qu'il occupe de manière éparse.

Plusieurs noyaux sont identifiés : canal du Midi, plaine du Roussillon, Vallée des Baux de Provence, Camargue, couloir du Lez, basse plaine de l'Aude, bas Vidourle, Lambesc et la Durance. Les limites de la répartition nationale évoluent ces dernières années du fait de l'actuelle dynamique de la population française, essentiellement dans le haut delta du Rhône (Vaucluse, Drôme), le Gard et les Pyrénées-Orientales où l'espèce conforte son statut.

La période postnuptiale est l'occasion de rassemblements parfois importants d'abord sur certaines plaines du secteur occupé, mais également en limite ou en dehors de l'aire de nidification.



(en jaune : visiteur d'été)

Evolution, état des populations et menaces globales

o Evolution et état des populations à l'échelon global :

- Population européenne : 53 000-110 000 couples
- Population française (2007) : 800 à 1 000 couples.
- Population de PACA : 440-540 couples, et 330-410 couples pour le département des Bouches-du-Rhône.
- Population de la ZPS des Alpilles : entre 40 et 50 couples en 2008.

L'espèce est menacée au niveau européen, où l'effectif est en déclin, distribués pour l'essentiel en Turquie et en Russie (36 000-80 000 couples).

Au niveau français, malgré l'expansion numérique et géographique marquée de cette dernière décennie, l'état de conservation demeure précaire, l'espèce restant rare, localisée et très dépendante des pratiques culturelles et pastorales. L'effectif national est maintenant estimé à environ 800-1 000 couples (TRON et *al.*, 2008), soit sensiblement plus que l'estimation de 1997 (500-600 couples). Aucune des évaluations départementales ne permet d'observer de diminution d'effectif entre 1997 et 2007.

Dans les départements du pourtour méditerranéen, la pose de nombreux niochirs des années 2000 à 2007 influence de manière significative le renforcement local des populations mais cela ne suffit pas à expliquer la dynamique générale d'expansion, observée notamment dans les départements de l'axe rhodanien. Les pratiques agricoles à bas niveau d'intrants, bien qu'ayant une influence positive sur les densités de rolliers, demeurent trop localisées pour

justifier cette dynamique. D'éventuelles causes plus globales, comme un déplacement depuis le noyau espagnol, de moins en moins attractif, ou une plus grande biomasse de proies disponibles suite à la canicule de 2003, méritent une évaluation.

o Principales menaces à l'échelon global : Pratiques intensives (emploi d'intrants et de pesticides, grandes parcelles, arrachage des haies...) ayant des effets directs sur l'espèce comme la perte de sites de reproduction, de fonctionnalité des milieux, la diminution des ressources alimentaires, etc.

INTÉRÊT ET CARACTÉRISTIQUES DE L'ESPÈCE AU SEIN DU SITE

Historique

BERGIER (1980) signalait cette espèce comme étant très rare dans les Alpilles. Des informations plus récentes sur les cinq dernières années (F. TRON, comm. pers.) estimaient la population locale à environ 20 couples. Entre 40 et 50 couples ont été localisés en 2008. Nous pouvons conclure, au regard des inventaires effectués durant cette étude, que soit cette espèce a été largement sous-inventoriée au cours des années précédentes, soit qu'il s'agit d'une augmentation locale, comme partout ailleurs en France, ce qui est le plus probable (F. TRON, comm. pers.). Cette augmentation est vraisemblablement corrélée à l'augmentation de la biomasse des proies principales de l'espèce (orthoptères) depuis la sécheresse 2003 (Y. BRAUD, comm. pers.), ou à un déplacement depuis le noyau espagnol, de moins en moins attractif.

Etat actuel de la population

o Distribution détaillée sur le site : Cette espèce est principalement localisée dans l'ensemble des zones agricoles situées dans les piémonts du massif. Quelques couples sont aussi présents au sein même du massif, fréquentant les espaces agricoles autour des mas. Localement, des colonies lâches peuvent être observées, comme à Valdition où 5 à 6 couples se reproduisent dans les platanes du mas.

o Statut : Nicheur certain. Nicheur localisé.

o Effectif : Entre 40 et 50 couples ont été localisés en 2008. Une campagne de terrain spécifique a été réalisée pour rechercher cette espèce (cf. § méthodologie du DOCOB). L'ensemble des zones favorables à l'espèce ont été prospectées au cours de la saison de reproduction 2008.

o Importance relative de la population : Les effectifs présents dans les Alpilles représentent entre 4 et 6% des effectifs nationaux, et correspondent à la catégorie " B " du FSD.

o Dynamique de la population : La population est actuellement dans une dynamique stable progressive.

o Isolement : La population de la ZPS peut être considérée comme étant non isolée dans sa pleine aire de répartition.

o Etat de conservation de l'espèce : Cette espèce est jugée " B " dans le FSD, mais compte tenu du bon état actuel de ses populations locales, nous proposons de le passer dans la catégorie " A " (Excellente).

o Etat de conservation de l'habitat d'espèce : Les milieux propices à l'espèce (zones agricoles ouvertes pour son alimentation et sa reproduction) ont tendance à diminuer, suite à l'abandon dans le massif des pratiques agricoles traditionnelles, comme notamment le pâturage. Cette tendance générale à la fermeture des milieux et à l'abandon des pratiques culturelles traditionnelles peut rendre le massif et ses abords moins attractifs pour l'espèce.

Particularité, originalité et intérêt justifiant la conservation de l'espèce sur le site

L'espèce présente un intérêt particulier pour le site, les effectifs présents étant d'importance nationale (environ 5% des effectifs nationaux) et d'importance régionale (entre 7 et 11% des effectifs de PACA).

Possibilités de restauration

Dans les départements du pourtour méditerranéen (principalement dans les Bouches-du-Rhône, le Gard et les Pyrénées-Orientales), la pose de nombreux nichoirs des années 2000 à 2007 a probablement influencé de manière significative le renforcement local des populations en proposant à l'espèce des lieux de nidifications.

La principale menace pesant sur l'espèce réside dans les changements des pratiques agricoles, avec disparition du petit patrimoine bâti et des grands arbres, intensification de l'agriculture (intrants, grandes parcelles...). Le maintien des activités agricoles raisonnées permettra à l'espèce de continuer à fréquenter les zones agricoles en piémonts du massif.

Concurrence interspécifique et parasitaire

Le Rollier peut entrer en concurrence pour ses sites de nidification avec le Choucas des tours (*Corvus monedula*) et l'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*).

Facteurs favorables et défavorables*o Facteurs favorables :*

- l'augmentation de la biomasse des proies principales de l'espèce (orthoptères) depuis la sécheresse 2003 (Y. BRAUD, comm. pers.) ;

o Facteurs défavorables :

En France, les menaces identifiées sont par ordre d'importance :

- la disparition des prairies et des cavités de nidification en raison de la suppression des haies, des ripisylves, des arbres " abîmés " ou morts ;
- la fermeture des milieux d'alimentation due à la diminution/disparition du pâturage ovin ;
- l'utilisation de produits phytosanitaires et vétérinaires provoquant une diminution/disparition des ressources alimentaires et une augmentation de la mortalité juvénile.

Mesures de protection actuelles

Outre le statut de protection général, l'espèce ne bénéficie pas sur le site de mesures de protection particulières.

GESTION DE L'ESPÈCE SUR LE SITE**Objectifs de conservation et de gestion de l'espèce**

Parmi les mesures de gestion à privilégier, il y a notamment :

- Le maintien, l'entretien et la restauration des prairies, des haies et ripisylves. Des actions de replantation éventuelle et/ou favorisant la régénération naturelle ainsi que la limitation de l'accès du bétail aux jeunes pousses permettraient de conforter le réseau de haies et ripisylves actuel. Les opérations de " nettoyage " et fauchage doivent être cadrées afin de garantir sur le long terme la présence d'arbres, puis de troncs à cavités ;
- La diminution de l'emploi de produits phytosanitaires, voire leur non utilisation, et l'adaptation des modes de traitement vétérinaire (pour favoriser la présence d'insectes coprophages) ;
- Encourager les pratiques pastorales extensives qui favorisent le maintien des espaces ouverts et le développement de l'entomofaune associée ;
- La pose éventuelle de nichoirs pour pallier à court terme au déficit de cavités de reproduction, à envisager obligatoirement en association avec une action favorisant les cavités naturelles sur le long terme.

Sur le long terme, l'implication des acteurs locaux, et notamment des agriculteurs et des régisseurs de grands domaines comportant des parcs arborés, est la première garantie de la réussite d'une action de gestion.

Recommandations générales**Favoriser :**

- la mosaïque agricole.

Maintenir :

- les éléments ponctuels et linéaires du paysage agricole (haies, alignements d'arbres, arbres isolés, petit patrimoine bâti)
- les petites parcelles extensives ;
- les bandes enherbées en limites de parcelles ou au sein des parcelles ;
- les friches.

Limiter :

- les traitements antiparasitaires du bétail ;
- les pratiques intensives (intrants...) ;
- la fragmentation et la disparition des milieux agricoles par le mitage urbain.

ANNEXES**Bibliographie et personnes ressources**

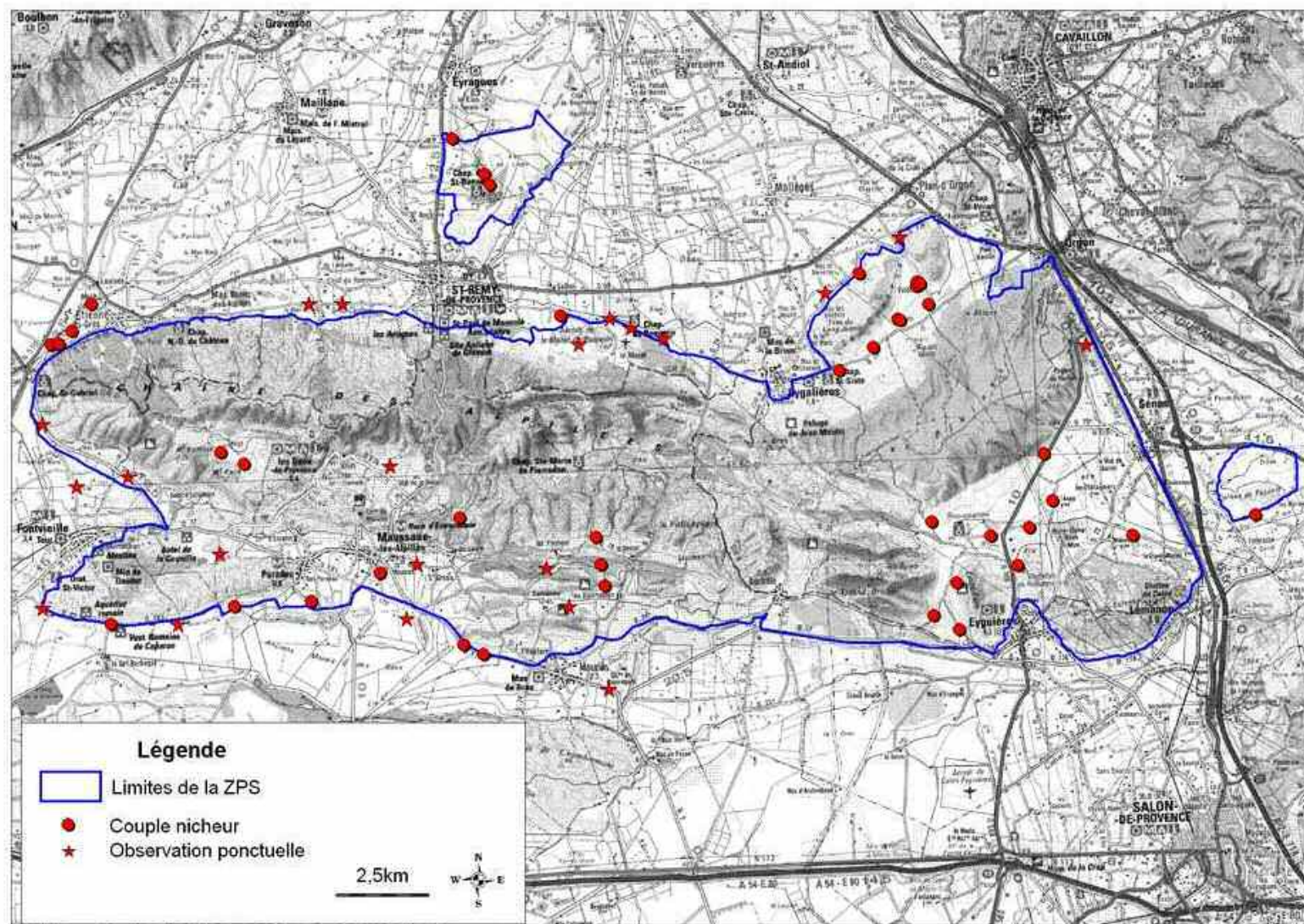
BERGIER P., 1980 – L'avifaune nicheuse des Alpilles. Bull. CROP 3 : 22-34.

DIREN PACA, 2004 – Argumentaire scientifique : Projet de ZPS " Les Alpilles ". 29p.

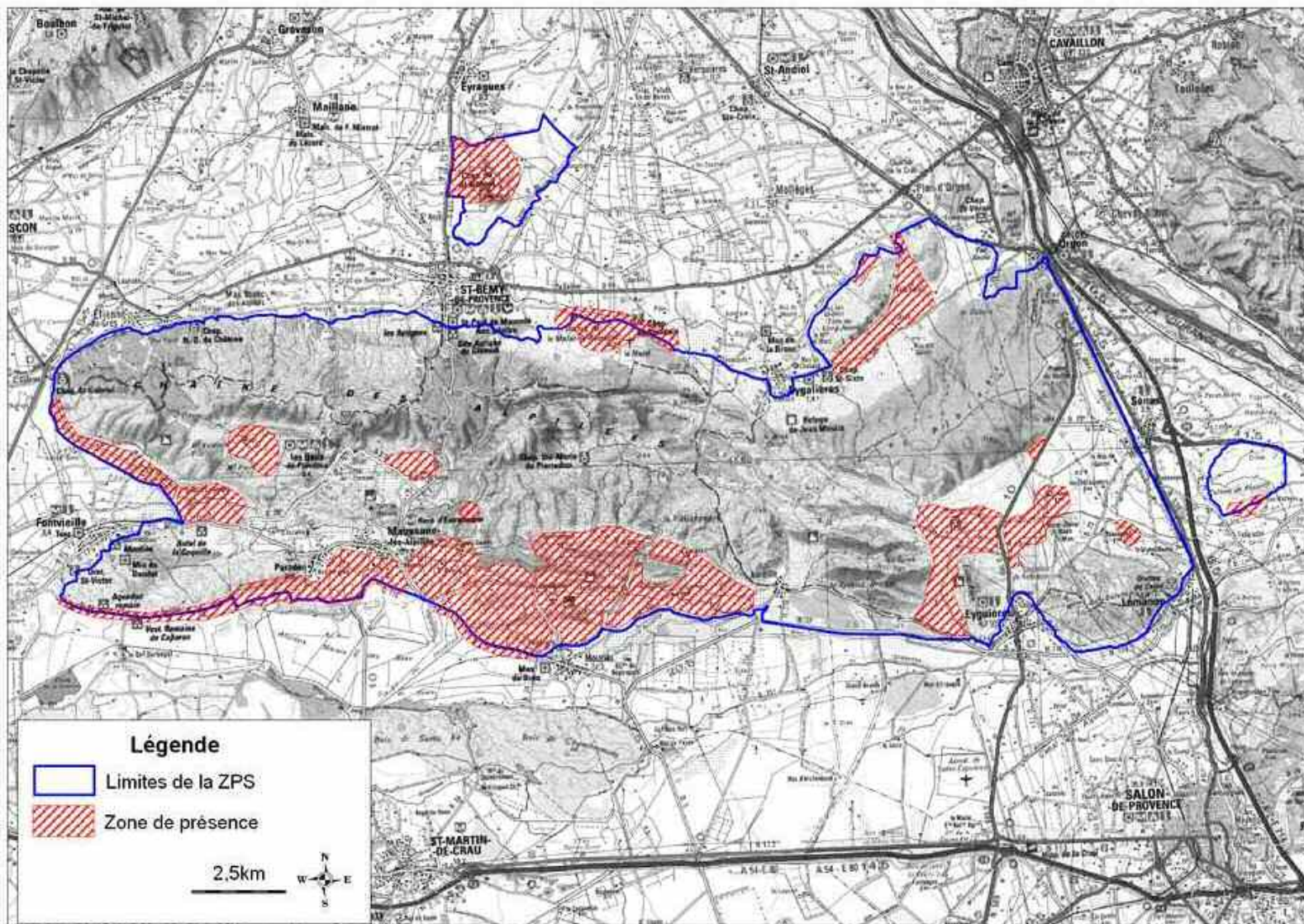
TRON F., ZENASNI A., BOUSQUET G., CRAMM P., BESNARD A., 2008 – Réévaluation du statut du Rollier d'Europe *Coracias garrulus* en France. Ornithos 15-2 : 84-89.

Cartes

Carte 1 : localisation, à l'échelle de la ZPS, des contacts effectués avec le Rollier d'Europe en 2008



Carte 2 : localisation, à l'échelle de la ZPS, des zones de présence du Rollier d'Europe en 2008



Réalisation : F. PAWLOWSKI, ECO-MED, 2008 – Fond : IGN©Scan100